

**SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTAL**

de Sécurisation et de Gestion  
des Réseaux d'Eau Potable

**SYDRO 71**

**71 000 MACON**

**Séance du 07 juin 2023**

**Date de la convocation :  
31 mai 2023**

Nombre de membres :

En exercice

15

Présent

10

Votants

10

Dont 0 pouvoir

**BS202302**

**FONDS DE  
RENOUVELLEMENT**

Prorogation de délai  
AIDES FINANCIERES 2021

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du BUREAU  
SYNDICAL**

L'an deux mil vingt-trois et le 07 juin 2023 à 10 heures 30,

Le Bureau syndical du Syndicat Mixte Départemental de Sécurisation et de Gestion des Réseaux d'Eau Potable, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à Mâcon – salle de conférence, 2 rue Jean Bouvet

sous la **Présidence de M. Daniel RATTE** – Président

**Etaient présents :**

Mesdames : Isabelle LAGOUTTE et Catherine AMIOT,  
Messieurs : Joël MARTIN, Dominique JOBARD, André DIGOIN,  
Jean-Bernard DESCHAMPS, Pierre MATHIEU, Gérard DUBIEF et  
Robert BACHELET.

Etaient excusés : Messieurs François DE GUELIS, Michel LANGLOIS,  
Jean-Marc CHEVALIER, Jean SIMONIN et Christian GUICHARD.

**Assistaient à la séance :**

M. Jean-Claude BECOUSSE, Conseiller départemental,  
M. Yann AUCANT, D.A.T.  
M. Mathieu GAUTHERON, Directeur du SYDRO 71,  
Mmes Béatrice MAZILLE et Rachida BENGRINE, SYDRO 71

**Etaient excusés :**

Mme Carole CHENUET, Conseillère départementale,  
M. François SEBERT, Payeur départemental,  
M. Stéphane BERNON, Directeur adjoint D.A.T.  
M. Didier MANIERE, D.A.T.  
Mrs. Thomas BAZARD et Didier MARCEAU, SYDRO 71.

**FONDS DE RENOUVELLEMENT  
PROROGATION DE DELAI  
PROGRAMME FINANCIER 2021**

**N° BS202302**

Le Président explique au Bureau syndical que le Syndicat des Eaux de la HAUTE GROSNE ne pourra pas solliciter le solde de la subvention accordée au titre du fonds de renouvellement dans les délais impartis et demande une prorogation du délai d'utilisation de l'aide financière.

Le Président propose au Bureau syndical de proroger le délai de l'aide financière jusqu'au 31 décembre 2023.

Cet exposé entendu, le Bureau syndical, après en avoir délibéré, **ACCEPTE** à l'unanimité de proroger le délai de validité de l'aide financière allouée au titre du programme 2021 **jusqu'au 31 décembre 2023**.

Fait et délibéré le 07 juin 2023  
Pour extrait certifié conforme,

Le Président du SYDRO 71



Daniel RATTE

**SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTAL**

de Sécurisation et de Gestion  
des Réseaux d'Eau Potable

**SYDRO 71**

**71 000 MACON**

**Séance du 07 juin 2023**

**Date de la convocation :  
31 mai 2023**

Nombre de membres :

En exercice 15

Présent 10

Votants 10

Dont 0 pouvoir

**BS202303**

**FONDS DE  
RENOUVELLEMENT**

Modification de travaux  
Programme financier 2023

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du BUREAU  
SYNDICAL**

L'an deux mil vingt-trois et le 07 juin 2023 à 10 heures 30,

Le Bureau syndical du Syndicat Mixte Départemental de Sécurisation et de Gestion des Réseaux d'Eau Potable, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à Mâcon – salle de conférence, 2 rue Jean Bouvet

sous la **Présidence de M. Daniel RATTE** – Président

**Etaient présents :**

Mesdames : Isabelle LAGOUTTE et Catherine AMIOT,  
Messieurs : Joël MARTIN, Dominique JOBARD, André DIGOIN,  
Jean-Bernard DESCHAMPS, Pierre MATHIEU, Gérard DUBIEF et  
Robert BACHELET.

Etaient excusés : Messieurs François DE GUELIS, Michel LANGLOIS,  
Jean-Marc CHEVALIER, Jean SIMONIN et Christian GUICHARD.

**Assistaient à la séance :**

M. Jean-Claude BECOUSSE, Conseiller départemental,  
M. Yann AUCANT, D.A.T.  
M. Mathieu GAUTHERON, Directeur du SYDRO 71,  
Mmes Béatrice MAZILLE et Rachida BENGRINE, SYDRO 71

Etaient excusés :

Mme Carole CHENUET, Conseillère départementale,  
M. François SEBERT, Payeur départemental,  
M. Stéphane BERNON, Directeur adjoint D.A.T.  
M. Didier MANIERE, D.A.T.  
Mrs. Thomas BAZARD et Didier MARCEAU, SYDRO 71.

**FONDS DE RENOUVELLEMENT  
MODIFICATION DE TRAVAUX  
PROGRAMME FINANCIER 2023**

**N° BS202303**

Le Président explique au Bureau syndical que le Syndicat des Eaux de l'ARCONCE et le Syndicat des Eaux de BOURBINCE OUDRACHE ont souhaité modifier le programme de travaux retenu au titre du fonds de renouvellement 2023, en inscrivant deux opérations initialement reportées en 2024 :

Compte tenu des urgences à prioriser, le Syndicat des Eaux de l'ARCONCE souhaite remplacer les travaux prévus à La Guiche vers Jarrat les Jarrats et La Guiche vers Rousset La Velle par des travaux de renouvellement à La Guiche vers Jarrat Les Dravers.

Pour des raisons techniques et pratiques, le Syndicat des Eaux de BOURBINCE OUDRACHE souhaite remplacer les travaux prévus à Rigny-sur-Arroux au lieu-dit Les Luchettes par des travaux de renouvellement à Rigny-sur-Arroux au lieu-dit Le Crot.

L'enveloppe financière retenue par le SYDRO 71 reste inchangée.

Le Président propose au Bureau syndical de se prononcer par délibération pour entériner ces modifications.

Cet exposé entendu, le Bureau syndical, après en avoir délibéré, **ACCEPTE** à l'unanimité la modification de travaux de ces programmes énoncés ci-dessus.



Fait et délibéré le 07 juin 2023  
Pour extrait certifié conforme,

Le Président du SYDRO 71

  
Daniel RATTE